La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

27ème année - N°5252 - Jeudi 26 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc

OUVERTURE OFFICIELLE DU FACC :

L'art, quelle place dans le développement économique ?



COPIL PAESC :

Le PAESC vise la mise en service de trois centrales solaires en 2027

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

16 Djamadul - Ahir 1448

Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Novembre 2026

Lever du soleil:
05h 32mn
Coucher du soleil:
18h 17mn

Fadjr :	**04h 19mn**
Dhouhr :	**11h 58mn**
Ansr :	**15h 32mn**
Maghrib:	**18h 20mn**
Incha:	**19h 34mn**



AGRICULTURE –MOHÉLI :

Quatre mille bananiers plantés pour renforcer la production locale

Miringoni et Djando accueillent chacune 2 000 plants de bananiers dans le cadre d'une initiative du ministère de l'Agriculture, mise en œuvre avec l'appui du Projet de résilience des systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM). L'opération vise à accroître la production nationale, à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire la dépendance aux importations.



La relance de la production agricole se poursuit à Mohéli. Au total, 4 000 plants de bananiers ont été mis en terre dans les localités de Miringoni et de Djando, à raison de 2 000 plants pour chaque village. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions engagées par le gouvernement comorien, à travers le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, avec le soutien du Projet de résilience des systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM), financé par le Groupe de la Banque mondiale. Pour marquer le lancement de cette activité, une délégation ministérielle s'est rendue tôt dans la matinée dans les deux localités. Elle était conduite par le secrétaire général adjoint du ministère, Ahamada Djoubeire, accompagné du coordinateur du projet FSRP, Ali Mgomri, de son équipe, de membres du cabinet ministériel ainsi que du directeur du Centre régional de développement économique rural (CRDE) de Fomboni. Les responsables ont pris part à la mise en terre des plants aux côtés des bénéficiaires.

S'exprimant au nom du ministre de l'Agriculture, le secrétaire général adjoint a expliqué que cette opération traduit une nouvelle orientation dans l'accompagnement des producteurs. Il s'agit désormais de privilégier une présence directe sur le terrain, depuis la distribution des plants jusqu'à leur mise en terre dans les exploitations agricoles. « La semaine dernière, nous étions à Ngazidja pour lancer la même activité. Aujourd'hui, nous sommes à Mohéli. Contrairement aux années précédentes, le ministre Daniel Bandar a adopté une nouvelle approche consistant à se rendre dans les localités pour remettre les plants aux bénéficiaires, mais aussi à participer à leur mise en terre dans les champs », a-t-il précisé.

À travers cette initiative, les autorités entendent encourager les cultures vivrières et améliorer la disponibilité des produits agricoles sur les marchés locaux. L'augmentation de la production de bananes devrait également contribuer à diversifier les sources de revenus des agriculteurs et à consolider la sécurité alimentaire. Au-delà de la distribution des plants, le défi reste désormais d'assurer leur entretien et leur développement afin de garantir une production durable. La réussite de cette opération dépendra notamment du suivi des bénéficiaires et de l'accompagnement technique des producteurs sur le terrain.

Riwad

VIE CHÈRE :

Mohéli face au mécontentement social

Hausse de 75 KMF des prix du carburant, retards de salaires, revendications des retraités et chômage des jeunes diplômés : les inquiétudes sociales s'intensifient aux Comores. À Mohéli, les chauffeurs de taxi ont annoncé une suspension de leurs activités face à l'augmentation du carburant. Dans plusieurs secteurs, le mécontentement grandit, sur fond de pouvoir d'achat fragilisé et de difficultés économiques persistantes.

La nouvelle tarification des produits pétroliers est entrée en vigueur à Mohéli ce mardi 24 novembre dans les stations-service, avant même l'arrivée de la nouvelle cargaison annoncée par les autorités. Cette hausse concerne les trois principaux produits : l'essence, le gasoil et le pétrole lampant. Une décision qui passe difficilement auprès des consommateurs, particulièrement des professionnels du transport, déjà confrontés à des conditions économiques difficiles. À Mohéli, les chauffeurs de taxi ont décidé, mardi 24 novembre, de suspendre leurs activités dès le lendemain, dans l'attente d'explications des autorités. « Avec les frais de taxi fixés, nous ne voyons pas comment pouvoir réaliser des bénéfices », explique Antoine, chauffeur de taxi dans la région de Mlédjelé.

Fahad Djabir, fonctionnaire d'État, redoute également les conséquences de cette hausse sur les finances familiales. « Cette hausse du carburant nous touche directement et nos conditions de vie seront très compliquées », souligne-t-il. La situation des jeunes diplômés constitue une autre source de préoccupation. Malgré plusieurs années d'études universitaires, nombreux sont ceux qui restent sans emploi. Mohamed Saïd appelle le gouvernement à leur accorder davantage de possibilités d'insertion professionnelle. « Nous faisons des études, nous obtenons des diplômes, mais malheureusement, beaucoup restent à la maison sans emploi », déplore-t-il. Il plaide pour des recrutements transparents et des opportunités accessibles à tous, sans favoritisme.

Dans l'administration, les revendications se poursuivent. Plusieurs agents réclament le paiement de leurs arriérés, notamment les employés radiés de l'aéroport de Bandar Es Salam. À la Banque populaire des Comores (BPC), des difficultés signalées dans le versement des salaires des fonctionnaires suscitent également des interrogations. À la SONEDE, une note relative à la suspension des quotas des employés inquiète les personnels concernés quant à la stabilité de leurs revenus. De leur côté, les retraités poursuivent leurs démarches pour obtenir le versement de leurs arriéré de pensions. Entre pouvoir d'achat fragilisé, chômage et revendications salariales, les préoccupations s'accumulent. Autant de dossiers qui interpellent les autorités sur les réponses à apporter face à une situation sociale de plus en plus tendue.

Riwad



HYDROMET AFD

ADDENDUM N°1

Publication reference: COI/HYDROMET/AOI/2026/M05

Contract title: Acquisition and installation of S Band Radars

Further to the publication on 12th October 2026, of the tender notice for the Acquisition and installation of S Band Radars, we hereby inform you of the following amendments:

Extension of the submission deadline

The deadline for the submission of bids, initially set for 7th December 2026, is extended to 26th February 2027 at 03:00 PM (GMT+4).

Any others additional information regarding this tender procedure will be published on the IOC website at the following addresses:

- https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/
- https://afd.dgmarket.com/tender/116496537

Suite de la page 1

OUVERTURE OFFICIELLE DU FACC :

L'art cherche sa place dans le développement économique

La septième édition du Festival d'art contemporain des Comores (FACC) officiellement ouverte le 24 novembre au Palais du Peuple, à Moroni, ambitionne de faire de la création artistique un levier de rayonnement et de développement. Entre décentralisation des activités, formation et ouverture internationale, les discours ont également mis en lumière les défis économiques auxquels restent confrontés les artistes comoriens.

Le FACC entend dépasser les frontières de la création artistique pour investir davantage le territoire et contribuer à son dynamisme économique. Lors de la cérémonie officielle d'ouverture de sa septième édition, le 24 novembre au Palais du Peuple, sa présidente, Fatima Ousseni, a présenté les avancées d'un festival qui ambitionne désormais de faire participer l'ensemble de l'archipel. « Depuis l'origine, nous rêvons d'investir les îles. Et vous savez quoi ? Nos rêves se réalisent », a-t-elle déclaré. Des expositions, des projections cinématographiques et différentes activités artistiques sont ainsi déployées à Grande Comore, Anjouan et Mohéli. À Moroni, cette volonté d'investir l'espace public se traduit également par des interventions artistiques sur les façades de la place de l'Indépendance. La formation constitue un autre axe de cette édition, avec une masterclass en photographie organisée en collaboration avec l'École supérieure d'art de La Réunion et des résidences artistiques favorisant les échanges entre créateurs.

Parrain du festival, Mackily Gassama, ancien ministre sénégalais de la Culture, a salué cette initiative qui contribue à rapprocher les peuples. Il a notamment insisté sur la nécessité de renforcer les échanges entre les nations africaines et de construire des passerelles culturelles au-delà des frontières. Représentant le ministre de la Culture, Chekidine Saïd Madi, ministre de l'Aménagement du territoire, a réaffirmé le soutien du gouvernement. Il a rappelé que le FACC était né dans un contexte marqué par l'absence d'écoles d'art, de cinéma et d'infrastructures dédiées à l'art contemporain. « La création peut précéder les infrastructures », a-t-il souligné, en rendant hommage à l'engagement de Fatima Ousseni. Au vernissage de l'exposition internationale, Rahma Aboubacar Saïd Salim présentait cinq tableaux inspirés du savoir-faire de sa lignée maternelle, notamment le travail du fil et de l'aiguille. « Ce sont des femmes qui ont toujours transmis un savoir-faire, mais aussi qui ont su sauvegarder notre patrimoine », explique-t-elle. Si elle souligne la contribution de ces pratiques à l'émancipation économique des femmes, elle reconnaît ne pas pouvoir vivre de son art.

Un constat qui rejoint les préoccupations de Thierry Gangate, artiste et président de l'École supérieure d'art de La Réunion. Pour lui, « l'art et la culture sont fondamentaux pour le développement d'un pays ». Il estime que la professionnalisation des artistes passe d'abord par la formation, mais aussi par leur ouverture aux marchés internationaux. Il encourage ainsi les créateurs à rechercher une visibilité dans des villes comme Paris, Casablanca ou New York. Le FACC peut jouer un rôle dans cette dynamique en favorisant les rencontres entre artistes de différents pays et la circulation de leurs œuvres. « C'est un ferment de développement économique et social », soutient-il. Entre ambitions internationales et difficultés locales à vivre de leur création, cette ouverture rappelle que le rayonnement culturel des Comores ne pourra pleinement s'affirmer sans une meilleure structuration de son économie artistique.

Mohamed Ali Nasra

COPIL PAESC :

Le PAESC vise la mise en service de trois centrales solaires en 2027

Réunis à Moroni ce mercredi 25 novembre, dans le cadre du comité de pilotage (Copil) du Projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores (PAESC), le secrétaire général du ministère de l'Énergie, Oussene Abdoulfatah, les responsables de la Sonelec, l'unité de gestion du projet et les partenaires techniques ont passé en revue les réalisations de 2026 et fixé les priorités du premier semestre 2027. À six mois de la clôture officielle du programme, prévue en mai 2027, l'objectif reste la mise en service des trois centrales solaires.

Historiquement dépendant des centrales thermiques et des importations coûteuses de gasoil, le secteur électrique comorien peine à assurer une alimentation régulière sur l'ensemble du territoire. Pour réduire cette dépendance aux hydrocarbures et renforcer la production nationale, les autorités ont engagé, avec le soutien financier de la Banque mondiale, le Projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores (PAESC). Celui-ci prévoit la construction de trois centrales photovoltaïques à Ngazidja, Ndzouani et Mwali. Le comité de pilotage, tenu ce mercredi 25 novembre à Moroni, constitue une étape importante dans le suivi de ce chantier stratégique. À l'approche de la clôture du programme, fixée à mai 2027, les participants ont évalué les activités réalisées au cours de l'année 2026 et défini les actions prioritaires pour les six prochains mois. L'enjeu est de maintenir le rythme d'exécution et de lever les dernières contraintes afin de respecter les échéances annoncées.

Lors des échanges, le secrétaire général du ministère de l'Énergie a rappelé l'importance de ce programme soutenu par la Banque mondiale pour moderniser le parc électrique national et réduire progressivement le poids des hydrocarbures dans le mix énergétique. Le déploiement des trois centrales solaires doit contribuer à renforcer les capacités de production et à répondre aux besoins croissants des ménages comme des acteurs économiques. En marge de la réunion, Oussene Abdoulfatah a salué les avancées enregistrées sur le terrain, malgré les difficultés liées à la conjoncture internationale et aux contraintes logistiques, notamment douanières. « Actuellement, le projet avance à grands pas, quels que soient les obstacles que vous connaissez au niveau international. On espère que d'ici le début de l'année 2027, ces centrales seront opérationnelles au niveau de la Sonelec », a-t-il déclaré. Au-delà des infrastructures, le projet se distingue également par son mode de gestion.

Les trois centrales seront exploitées par la Société nationale d'électricité des Comores (Sonelec), contrairement à d'autres installations confiées à des opérateurs privés. Le secrétaire général du ministère de l'Énergie y voit un enjeu de renforcement des capacités de l'entreprise publique. « Ce projet va doter notre pays de trois centrales qui seront dirigées par la Sonelec. Ce n'est pas comme les centrales gérées par les entreprises privées ; cette fois-ci, l'exploitation sera assurée par la Sonelec », a-t-il précisé. À l'issue de ce comité de pilotage, les différents acteurs ont réaffirmé leur engagement à poursuivre les efforts au cours des prochains mois. La priorité est désormais de surmonter les dernières contraintes techniques et administratives pour permettre la mise en service des trois centrales en 2027 et achever le PAESC dans les délais impartis, en mai prochain. Un calendrier serré pour un projet appelé à contribuer à la diversification du mix énergétique comorien et à réduire la dépendance du pays aux combustibles fossiles.

El Aniou Fatima



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Pharmacie de garde
Pharmacie Yassine: 365 53 32

FACC :

Malha fait de la scène un espace de mémoire et de dénonciation

Entre héritage culturel, émancipation féminine et violences faites aux enfants, l'artiste comorienne Malha a présenté « Les mémoires qui nous élèvent », le mardi 24 novembre dernier au palais du peuple, une création musicale et chorégraphique mêlant traditions et modernité. Un spectacle chargé d'émotions qui libère la parole sur des sujets encore entourés de tabous.

La scène s'est transformée en espace d'expression et de revendication. À l'occasion du Festival d'art contemporain des Comores (FACC) 2026, Malha a dévoilé une création artistique qui dépasse le simple cadre du divertissement. À travers plusieurs compositions musicales et des chorégraphies inspirées du patrimoine comorien, l'artiste explore des réalités sociales souvent passées sous silence. Pour cette première expérience, elle a associé des danseurs traditionnels à son univers musical. Tous vêtus de noir, les interprètes ont arboré des éléments vestimentaires traditionnels, notamment un shiromani porté par l'artiste et des mharumas associés aux sahari na subayiya pour les jeunes danseurs. Une rencontre entre héritage et création contemporaine. Parmi les morceaux présentés, « Moinamina » aborde une situation familiale délicate, celle d'un beau-père dont le comportement a frôlé l'inceste. Avec « Baba », Malha porte un message d'émancipation féminine. Mais c'est surtout la séquence consacrée aux violences sexuelles sur les enfants qui a profondément marqué le public. La mise en scène retrace le parcours d'un enfant attiré par un homme âgé à coups d'argent, jusqu'au viol, à sa mort et à son enterrement. Une représentation éprouvante qui a suscité une vive émotion dans la salle.

« Nous avons beaucoup de jeunes à cause de ces viols. Je voulais en parler depuis longtemps, mais je ne savais pas comment le faire. Je ne sais pas si j'ai trop osé, mais il fallait que j'en parle et qu'on oublie le tabou », explique l'artiste. À travers cette séquence, elle entend contribuer à briser le silence autour des violences faites aux enfants. Avec « Mafitina », Malha propose également une lecture critique de la société comorienne. « J'ai carrément peint la société », résume-t-elle. Quant à « Pvilipvili », le morceau évoque, selon ses explications, ces personnes qui aiment « rajouter du poivre dans du piment ». Cette démarche trouve un écho dans la thématique de la septième édition du FACC, « Cher Anta Diop – Architecture de la Mémoire, Sources du Futur ». En mettant en dialogue art, éducation et sciences, le festival invite à réfléchir aux héritages culturels et à leur place dans la construction des sociétés contemporaines. Une réflexion que rejoint la création de Malha, à travers la transmission des traditions et la dénonciation de certaines réalités sociales.

« Les thèmes que j'ai abordés, ce sont des thèmes que j'aborde depuis toujours. C'est la protection de la femme, l'émancipation de la femme, les droits de la femme et de l'enfant », souligne-t-elle. La nouveauté réside, selon elle, dans la création musicale et la collaboration avec des danseurs traditionnels. « C'est la première fois dans l'histoire de la musique comorienne », affirme-t-elle. Dans le public,


Malha sur scène au Palais du peuple.

Naila'S, artiste, chorégraphe et interprète, salue particulièrement la mise en scène et le caractère vivant de la prestation. « J'aime beaucoup les chansons live, les spectacles live. Ce n'était pas pareil que de voir des artistes monter sur scène avec leur playback. J'ai beaucoup aimé la forme et la manière dont tout a été mis en place », témoigne-t-elle. En faisant de ses chansons des récits de résistance et de prise de conscience, Malha rappelle que l'art peut aussi devenir un moyen d'interroger la société. Sur cette scène du FACC, les traditions ne servent pas uniquement de décor. Elles deviennent un langage pour raconter le présent et briser les silences.

Mohamed Ali Nasra

PROGRAMME DE LA 7EME EDITION DU FESTIVAL D'ARTS CONTEMPORAINS DES COMORES

NOVEMBRE 2026



FACC DANS LES ILES : 16 au 28 novembre 2026

11ème journée : Jeudi 26 novembre 2026

→ 9h00 - 17h00 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Etablissements Scolaires Lycée Said Mohamed Cheikh
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY- Villa El Asma – Palais des arts
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni – MOHELI
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni- GRANDE COMORE
→ 9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00 : Conférence Fatima BOYER « Médinas des sultanats historique des Comores, au patrimoine mondial de l'UNESCO- fierté, avantages et obligations » Université des
Comores ;
→ 10h00: Conférence Amélie Baillieu Deschamps Université des Comores ;
→ 9h00 : Masterclass Photographie Ecole Supérieure des Arts de la Réunion-Julie Maresq Université des Comores
→ 12H30 : Déjeuner du FACC – Villa El Asma – Palais des Arts
→ 15h30 : Inauguration Jardin Ephémère Eléonore Hauptmann « Les Racines de Demain » CNDRS ;
→ 18h00 : Cinéma du FACC Lydie DIAKHATE Villa El Asma – Palais des Arts Timpi, Tampa Adama Bineta Sow | Sénégal | 2024 | 1h23 min | Comédie-drame | Premier film

12ème journée : vendredi 27 novembre 2026

→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY- Villa El Asma – Palais des arts
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni MOHÉLI
→ 9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni- GRANDE COMORE
→ 9h00 : Masterclass Photographie Ecole Supérieure des Arts de la Réunion-Julie Maresq Université des Comores
→ 9h00-17h00 : Cinéma du FACC Lydie DIAKHATE, Université des Comores
• Kemtiyu Cheikh Anta Diop Ousmane William Mbaye|Sénégal/France |2016|1h43'| Documentaire
• « Oumilhair » Rafik Daoud M'madi |Comores/ Sénégal| 2026|23'| premier film
→ 15H00 : Cérémonie de clôture du Festival Villa El Asma – Palais des Arts ;
• Discours Présidente du FACC
• Remise des prix national et international
• Discours Directeur Université des Comores
→ 17h00 : « les créateurs de Mode : défilé et restitution du showroom » - Commissariats Maïmouna Diop, Korotimi Gnessien, Nadège Victoria Abdou – Villa El Asma – Palais des arts
→ 19H30 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Zanatany L'empreinte des linceuls esseulés/ Hachimiya AHAMADA |Belgique /Madagascar |2024|27' | court métrage fiction Villa El Asma – Palais des arts

13ème journée : Samedi 28 novembre 2026

→ 8H30 : Visite de l'île de Ngazidja ;
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni MOHÉLI
9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni- GRANDE COMORE
→ 19h30 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Villa El Asma – Palais des arts
Ni Chaînes, Ni Maîtres, Simon Moutaïrou |France / île Maurice|2024|1h45|Fiction historique|français|premier film

JEUX DES ILES 2027 :

Un émissaire pour promouvoir la boxe

Au fur et à mesure que la date s'approche, le Comité d'organisation des jeux des îles accélère son processus de mise en forme des instances et des personnes ressources devant permettre la bonne tenue de ces douzièmes jeux des îles de la région. C'est dans ce sens que le président, Mohamed Issimaila vient de nommer l'ancien président de la Fédération Comorienne de boxe, pour suivre le dossier Comores auprès de la Confédération Africaine de Boxe.

"Par la présente, nous mandatons officiellement Monsieur Mohamed Saïd Mdahoma, ancien Président de la Fédération Comorienne de Boxe, pour la promotion des Jeux des Îles de l'Océan Indien, prévus en août 2027, aux Comores », lit-on dans la note signée du président du Comité d'organisation des jeux des îles. Selon cette même note l'intéressé aura entre autres missions de « Promouvoir les relations de bons offices entre le COJI et les organisations sportives susceptibles de favoriser la réussite des JIOI Comores 2027 », d´encourager « les synergies multiples et variées avec les instances internationales dans les domaines des formations techniques et des équipements sportifs », mais aussi de « Contribuer à une meilleure visibilité des JIOI Comores 2027 dans les instances sportives du continent africain. » Reste à savoir quelle sera concrètement la portée de cette mission et les moyens dont disposera le mandataire pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Car, au-delà des prises de contact et des relations institutionnelles, l'enjeu est de transformer ces bons offices en partenariats concrets et bénéfiques pour le sport comorien. À moins de neuf mois de l'ouverture des JIOI 2027, le COJI semble ainsi vouloir s'appuyer sur les réseaux et l'expérience d'anciens dirigeants sportifs pour renforcer son ancrage auprès des instances internationales. Une démarche qui traduit aussi l'importance de la diplomatie sportive dans la préparation d'un événement de cette envergure. Et surtout pour quelles retombées sur le terrain ? Pour rappel, les relations de bons offices constituent un instrument de diplomatie sportive destiné à faciliter les partenariats, mobiliser les réseaux institutionnels et renforcer le rayonnement international de l'événement visé. En ce qui concerne le Comité d'organisation des jeux, cette nomination va lui permettre de disposer d'un relais institutionnel auprès des instances sportives internationales, sans nécessairement engager une négociation officielle au nom du Comité. Sur le plan technique cela permettra aussi aux acteurs de la boxe comorienne d'avoir accès aux formations, à l'expertise et pourquoi pas de bénéficier de l'appui matériel de l'IBA Afrique.

Maintenant, les observateurs attendent des résultats en espérant que cette lourde mission se traduira concrètement sur le terrain et qu'elle permettra d'obtenir pour le sport et la boxe comorienne en particulier les performances escomptées aux prochains jeux des Iles. Car, au-delà du carnet d'adresses et des relations personnelles, l'enjeu est de parvenir à transformer ces bons offices en engagements tangibles. Pour le COJI, il s'agit notamment de faire de ces connexions institutionnelles un véritable levier d'accompagnement dans la préparation des Jeux. Pour la boxe comorienne, les retombées pourraient également dépasser le cadre de la compétition régionale, à travers un renforcement des capacités techniques et des moyens matériels. Une perspective qui donnerait à cette nomination une dimension allant au-delà de la simple représentation institutionnelle. Un défi majeur qui va peser les épaules de Mohamed Said Mdahoma dont les qualités personnelles et l'expérience sont un atout pour la réussite de cette mission.

Imtiyaz

HZK

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Information Générale

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PROJET MULTINATIONAL DE FINANCEMENT DE LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE (ADRiFi)

Don FAD n° : 2100155043371
Projet n° : P-Z1-K00-163

Date de publication : Le 25 novembre 2026.

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Fond africain de développement (FAD) afin de couvrir le cout du **projet multinational de financement de la gestion des risques de catastrophes climatiques aux Comores** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le r**ecrutement d'un cabinet d'audit en charge de l'audit comptable, financier y compris les acquisitions du projet pour les exercices 2026, 2027 et 2028.**

2. Les services prévus au titre de ce contrat visent à présenter une opinion-professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice, sur les fonds reçus et les dépenses effectuées au cours des dits exercices.

La durée prévue pour lesdites prestations est **de trente-six (36) mois.**

3. Le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et de l'administration territoriale chargé des relations avec les institutions invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, les certificats de bonnes fins …, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au nouveau cadre de passations des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

5. Une liste restreinte composée de six (06) bureaux sera retenue à l'issue de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt basée sur les expériences similaires de consultant sur la mission d'audit des comptes des projets financés par les bailleurs de fonds multilatéraux.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 8h30mn à 17h00mn et le vendredi de 8h30mn à 11h30mn (heure locale de Moroni).

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 14/12/2026 à 16 h00 (heure locale)** et porter expressément la mention « ***RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EN CHARGE DE L'AUDIT COMPTABLE, FINANCIER Y COMPRIS LES ACQUISITIONS DU PROJET*** ».

A l'attention du coordonnateur du projet multinational de financement de la gestion des risques de catastrophes climatiques aux Comores (ADRiFi-Comores),
DGSC Moroni Itsambuni rue Karthala,
Tel : +269 329 11 48 / +269 395 16 05

E-mail :secretariatadrificom@gmail.com/ copie hamaditachrifa@gmail.com

Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Services de consultants – Sélection de firmes

Pays : Union des Comores
Projet : Accelerating Sustainable and Clean Energy Access Transformtion – ASCENT Comores (P515127)
Numéro de Prêt/Crédit: IDA-E6670
Intitulé de la mission : Recrutement d'un Ingénieur-Conseil pour la supervision du renforcement du réseau, de la modernisation des opérations du système de la SONELEC et de l'extension de l'accès à l'électricité
N° de référence : KM-ASCENT-KM -547101-CS-QCBS

L'Union des Comores a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), de la Banque mondiale, pour couvrir le coût du projet ASCENT Comores, et a l'intention d'en affecter une partie au paiement des services de consultants décrits ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP)/SONELEC, invite les firmes de consultants admissibles («les Consultants ») à manifester leur intérêt pour fournir les services suivants.

Description des services

La mission de l'Ingénieur-Conseil englobe l'intégralité des investissements physiques et numériques prévus dans le cadre des deux composantes techniques majeures du projet ASCENT Comores :

• Composante 1 – Renforcement du réseau et modernisation des opérations du système,
• Composante 2 – Extension de l'accès à l'électricité.
La mission se déroulera comme indiquer dans les TDRS.
Critères de présélection

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications et de l'expérience requises. Les critères retenus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

1. Ancienneté : Une expérience générale minimale de dix (10) années d'activité légale continue dans le domaine du conseil en ingénierie électrique et de la maîtrise d'œuvre.

2. Références similaires : La réalisation réussie d'au moins trois (3) projets de complexité et de nature similaires (Supervision de construction de réseaux MT/BT de distribution, projets d'électrification rurale de masse et déploiement d'infrastructures de comptage).

3. Modernisation & SCADA : Une référence spécifique solide dans la mise en œuvre, la modernisation ou l'audit de systèmes de conduite de réseaux (Centres de dispatching nationaux, déploiement d'architectures SCADA et réseaux de télécommunication industriels).

4. Contexte institutionnel : Une expérience avérée de collaboration avec des Sociétés Nationales d'Électricité (Utilities) et une parfaite maîtrise des directives et politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale

Les experts clés ne seront pas évaluées au stade de la présélection; leurs qualifications seront évaluées lors de l'examen des propositions.

Liste restreinte

La liste restreinte comprendra au plus huit (8) firmes, retenues sur la base des critères ci-dessus.

Conflits d'intérêts, éligibilité et intégrité

L'attention des Consultants est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, 7e édition (septembre 2025) (« le Règlement de passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts. Les règles d'éligibilité (Section III, paragraphes 3.20 à 3.23) et l'Annexe IV (Fraude et corruption) s'appliquent également.

Association de firmes

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. En cas de groupement, tous les membres seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat s'il est attribué.

Informations complémentaires et dépôt des manifestations d'intérêt

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, pendant les heures de bureau, de 09h00 à 16h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées physiquement au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 décembre 2026 à 15h30min, heure locale.

NB : Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur demande auprès de la SONELEC. Pour les obtenir, veuillez contacter recrutementrhsonelec@gmail.com Copie obligatoire : secretariat.dg@sonelec-km.com et a.abdallah.ascent.rpm@gmail.com ou vous rendre directement à l'agence centrale de la SONELEC, située à Volovolo.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DES COMORES (SONELEC)

Unité de Gestion du Projet ASCENT Comores/SONELEC
À l'attention de : SOILAH MOUMINI, Directeur Général de la SONELEC
Adresse : Moroni, Union des Comores, SONELEC, située à Volovolo
Tél. : [+269 …]

Courriel : recrutementrhsonelec@gmail.com